

Danielle RAPETTI

RESUME Une série d'indices fiscaux, établis à partir des registres de publicité de l'imposition sur le revenu des personnes privées, permet de dresser une géographie fiscale très fine en milieu urbain. Aisément modulable dans l'espace et le temps, la source offre toute possibilité de comparaison avec d'autres indicateurs sociaux ou économiques exploités à diverses échelles. Ses cartographies successives révèlent une certaine dynamique sociale au sein de la ville.

- FISCALITE
- NANTES
- STRUCTURE SOCIALE
- VILLE

On cherche à connaître, dans un espace donné, non pas le montant de l'impôt perçu, mais le nombre de foyers fiscaux réglant au Trésor Public un impôt supérieur à certains seuils significatifs d'un «niveau de vie approché». Le problème est de définir ces seuils puis de les réviser périodiquement en vue d'études évolutives. La source est le registre de publicité de l'Imposition sur le Revenu des Personnes Privées (I.R.P.P.) et le registre de la Taxe d'Habitation (T.H.): deux documents annuels dressés par rue dans l'ordre des numéros de voirie correspondant au domicile des contribuables.

Le relevé exhaustif des données par rue (Nantes en comptait plus de 3000 en 1980) offre toutes possibilités de regroupement ultérieur dans un cadre plus vaste. Chaque unité de compte, rue, voire portion de rue, bureau de vote, secteur INSEE, canton urbain par exemple, est définie par son profil fiscal: plusieurs indices exprimant la fréquence de tel ou tel niveau d'imposition en fonction du nombre total de foyers fiscaux, y compris les foyers exonérés d'impôt. Parmi ces indices: taux d'imposition global, taux d'imposition modeste, critère d'aisance et taux de richesse relative, seuls les deux derniers —ici présentés— s'avèrent très sélectifs et révélateurs de disparités socio-spatiales.

Définitions et valeurs en 1980

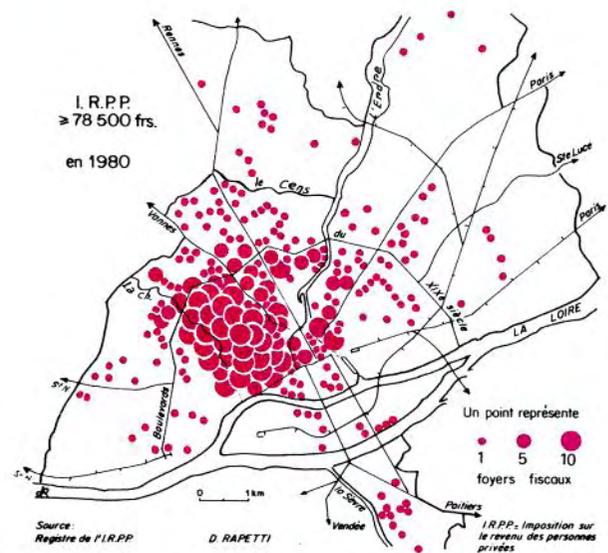
$$\text{Critère d'Aisance relatif ou (C.A.)} = \frac{\text{Nb. d'impositions (I.R.P.P.)} > 10\,000\text{ F}}{\text{Nb. de taxes d'habitation en résidence principale}} \times 100$$

$$\text{Taux de Richesse relatif ou (T.R.)} = \frac{\text{Nb. d'impositions (I.R.P.P.)} > 78\,500\text{ F}}{\text{Nb. de taxes d'habitation en résidence principale}} \times 100$$

Moyenne pour Nantes: C.A. = 11,98%, T.R. = 0,70%

ABSTRACT A series of fiscal indices based upon publicity available records of the level of income tax paid by private individuals make it possible to draw with great precision the fiscal contours of an urban environment. This source of information can be easily adjusted according to the place and the period involved and is fully comparable with other social and economic indicators used on various levels. The series of different profiles thus provided reveal a certain type of social dynamics within the town.

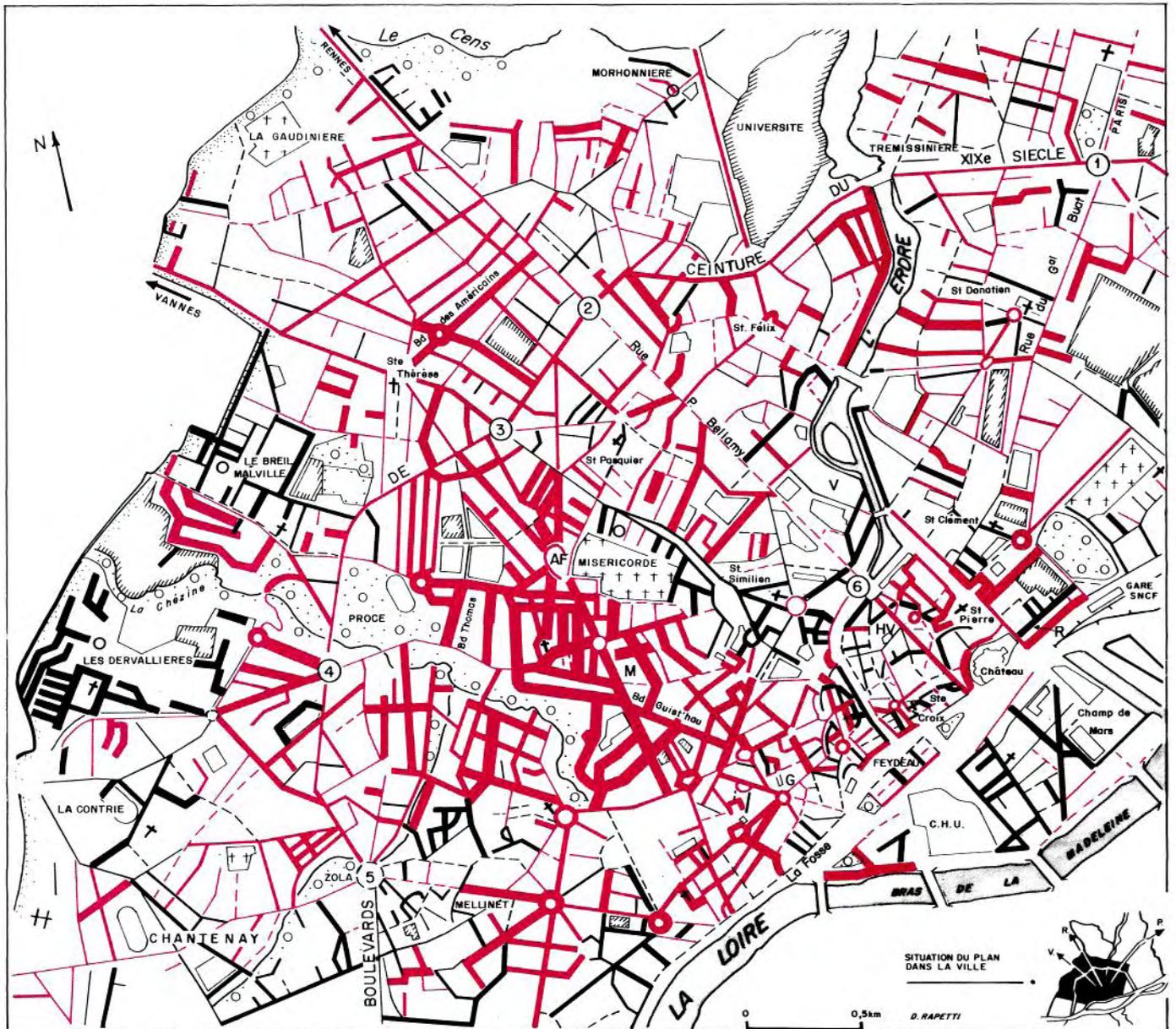
- NANTES
- SOCIAL STRUCTURE
- TAX SYSTEM
- TOWN



1. Les «beaux quartiers» nantais

Une série de cartes complémentaires exprime quelques-unes des multiples exploitations possibles de la source fiscale, de la simple photographie des faits à une date donnée (fig. 1, 2, 3), à la saisie de l'évolution à court terme (fig. 4), puis au schéma d'une dynamique sociale urbaine proposé à partir du croisement d'indicateurs fiscaux et démographiques (fig. 5).

Le pointage des fortes impositions, à une échelle telle que soit respecté l'anonymat de l'information (fig. 1), révèle de manière éclatante la présence des «beaux quartiers» où sont concentrés, sur environ 7% du territoire communal, moins de 10% des foyers fiscaux mais près de 40% des contribuables redevables d'un I.R.P.P. égal ou supérieur à 78 500 F en 1980.

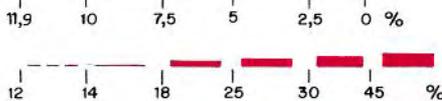


CRITERE D'AISSANCE EN 1980

ELEMENTS DU TISSU URBAIN

REPERES

moyenne Nantes = 11,98 %



- Espaces verts
- † Cimetières
- ▨ Administrations
- Autres équipements
- † églises
- cités HLM

- Ronds points, places ou quartiers
- 1. de Paris 2. de Rennes 3. de Vannes
- 4. R. Poincaré 5. E. Zola 6. Pont Morand
- A.F. = A. France G. = Graslin H.V. = Hotel de Ville
- M. = Monselet R. = Richebourg V. = Versailles

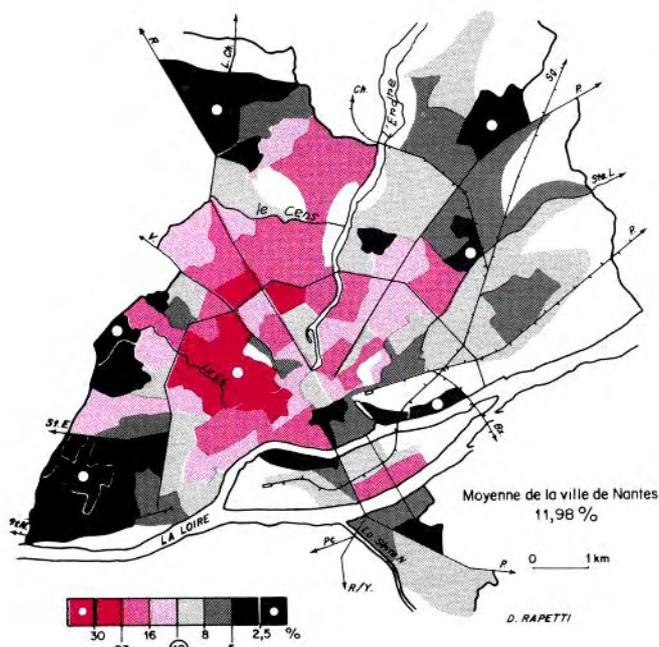
2. Au fil des rues, le critère d'aisance de la population nantaise en 1980

Un agrandissement opéré sur un périmètre englobant tous les types d'habitat, des plus modestes aux plus riches, fait apparaître, rue par rue, le détail des situations, les unes caricaturales, les autres très complexes (fig. 2).

Le tissu fiscal apparaît d'autant plus homogène que le critère d'aisance atteint des taux extrêmes. Aux valeurs fortes, à l'entour du boulevard Guist'hau de la Chézine et du Parc de Procé, s'opposent les blocs de valeurs quasi nulles,

caractéristiques des grands ensembles H.L.M. comme Les Dervallières et, à un moindre degré, de vieux quartiers industriels comme l'île de la Madeleine.

Le centre ville, au contraire, offre une image assez confuse de rues en position très diverses. On peut aussi saisir, d'une rue à l'autre, quelque passage subtil d'un peuplement modeste à un habitat relativement aisé; la rive droite de l'Edre en donne l'exemple.



3. Le maillage fiscal en 1980 (C.A.)

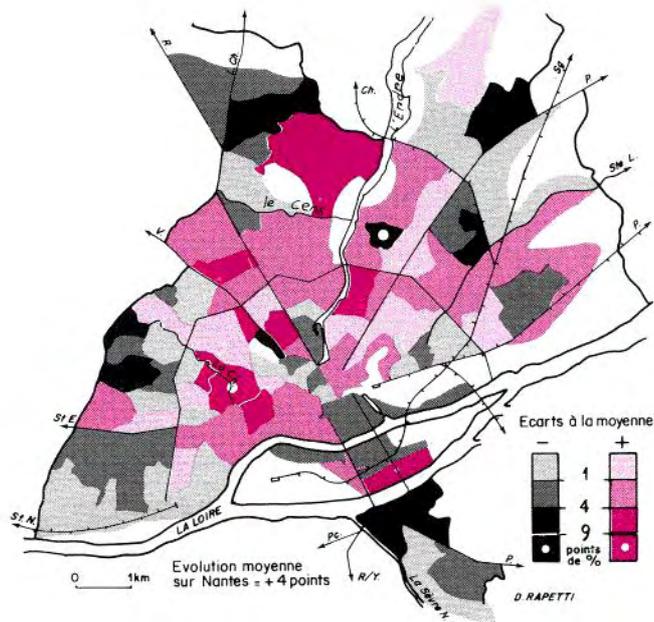
La méthodologie a été exposée dans *Norois* (1978, n°99) et dans les *Actes du Colloque de Géographie Sociale de Lyon* (1982).

La cartographie des bureaux de vote résulte de recherches sur les relations entre vote et fiscalité. Cf. RAPETTI D., 1985, *Vote et société dans la région nantaise, étude de géographie électorale, 1945-1983*, Paris, Editions du C.N.R.S., Collection Mémoires et Documents de Géographie.

Quand on passe de l'échelle des rues à celle des bureaux de vote, la fourchette des valeurs du critère d'aisance, quoique réduite, reste très forte (fig. 3). La hiérarchie fiscale s'ordonne clairement dans l'espace nantais. Les beaux quartiers groupés dans le centre-ouest cumulent les records d'indices (C.A. = 25 à 46% et T.R. = 4 à 5%). Les secteurs défavorisés se dispersent aux marges du territoire communal.

Quoique discutable à si bref intervalle, la répartition dans la ville des aires de richesse et de pauvreté comparée en 1972 et 1980, renseigne sur le sens des évolutions. Une moyenne urbaine (en légère hausse) du critère d'aisance recouvre en réalité nombre d'indices d'une ségrégation socio-spatiale croissante. La carte 4 en témoigne; le plus fréquemment, la situation s'améliore d'autant moins que le handicap initial est lourd.

De l'essai de synthèse, réalisé à partir des cartes d'inventaire fiscal et démographique (fig. 5), se dégage un constat très simplifié. Quel que soit le contexte démographique, le niveau de vie relatif des habitants régresse dans tous les grands collectifs de type H.L.M. éclatés aux portes de la ville. Souvent, ces pôles s'insèrent dans une aire de voisinage défavorisée plus vaste (Bellevue, Batignolles). D'autres zones critiques, liées au déclin des activités portuaires et industrielles traditionnelles, s'égrènent au long du fleuve.



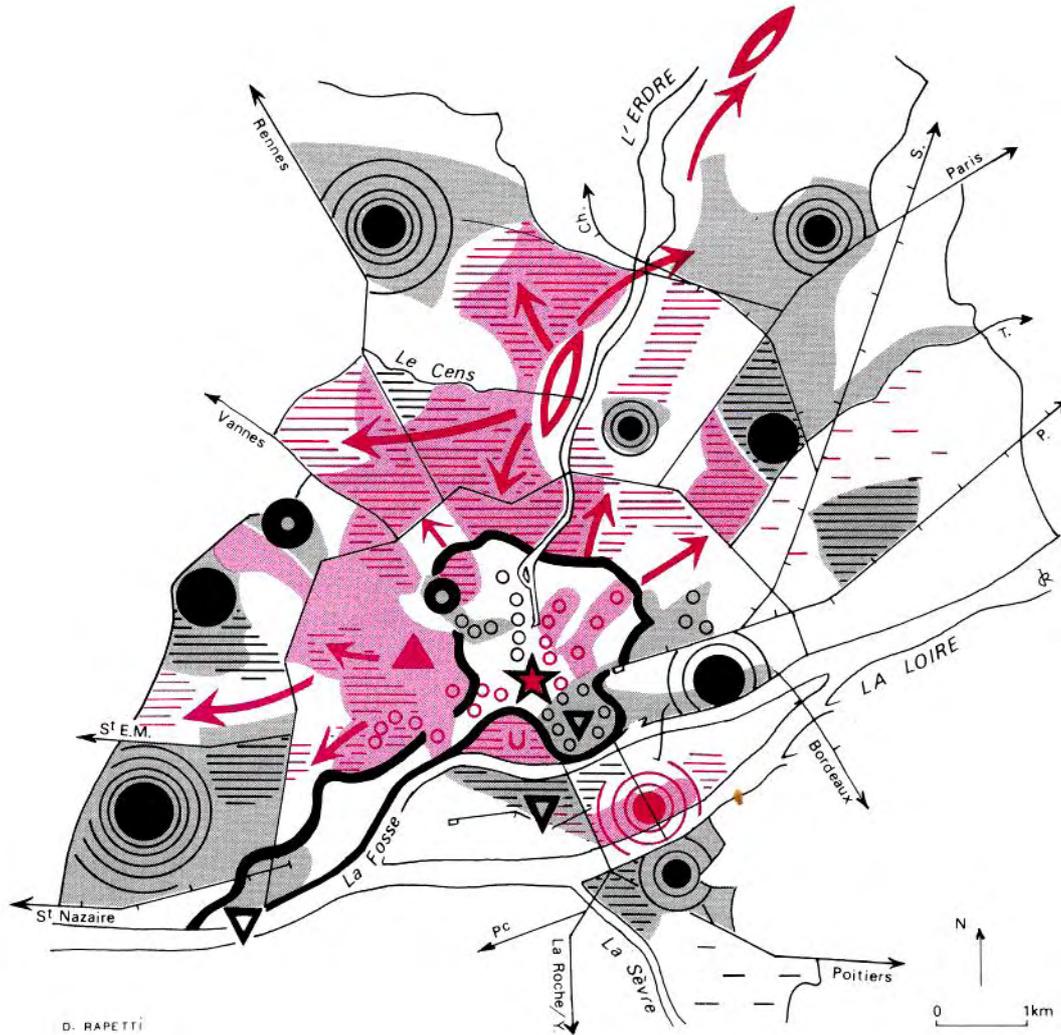
4. Evolution du critère d'aisance 1972-1980

L'aire de peuplement aisé accroît son avantage relatif autour des beaux quartiers des XVIII^e et XIX^e siècles, et étend son emprise en fonction d'équipements récents, en particulier les nouveaux campus. L'afflux de population, considérable à l'ouest et au nord, n'est pas rare même à l'intérieur des boulevards de ceinture du XIX^e siècle. Une structure foncière favorable, la présence de sites attractifs, parcs et vallée de la Chézine hier, du Cens et de l'Edre aujourd'hui, jouent un rôle déterminant dans l'implantation d'un habitat privilégié.

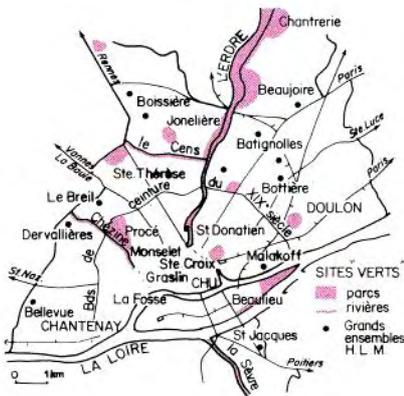
En 1980, l'est de la ville, longtemps maraîcher, entre à peine dans sa phase ultime d'urbanisation accélérée. Les clivages sociaux sont ici moins perceptibles qu'à l'ouest.

Dans le centre historique, l'hémorragie démographique s'accompagne d'évolutions contraires du critère d'aisance selon que la population modeste émigre ou se maintient provisoirement avant toute opération de rénovation urbaine.

A la faveur de mutations complexes, récentes ou futures (Palais des Congrès et T.G.V. à court terme), le vieux centre, ses abords et les îles participent à la naissance progressive d'un axe d'habitat privilégié suivant la coulée de l'Edre, du Technopôle de la Chantrerie au nouveau centre de l'île Beaulieu en front de Loire. Ces perspectives tendent à renforcer vers le nord et le sud-est l'aire de peuplement aisé.

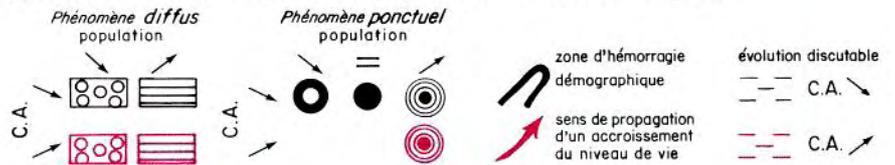


D. RAPETTI



SITUATION 1980 – Critère d'Aisance (C.A.) : moyenne: 12% < 8% ≥ 16%

EVOLUTION 1972-1980 – Indicateurs de population et de niveau de vie (C.A.)



Quelques éléments explicatifs de l'évolution spatiale du niveau de vie.



5. La dynamique sociale à Nantes 1972-1980

Sources: Registres de l'I.R.P.P., des Taxes Foncières et des Taxes d'Habitation en 1972 et 1980. Données exhaustives regroupées en 124 bureaux de vote.

Le noir symbolise les situations difficiles, le rouge les bonnes situations et les éléments d'une dynamique positive. Les aplats représentent les faits statiques. Trames, cercles, flèches et liséré évoquent les évolutions.